



*La formation, tremplin
vers l'installation en
Médecine Générale*

Dossier de presse





L'accès aux médecins généralistes : un enjeu majeur pour notre système de santé

L'accès aux soins est problématique dans une grande partie du territoire français¹. La santé est une priorité pour les Français, elle s'est invitée au grand débat l'année dernière, elle sera un des enjeux majeurs des élections municipales 2020 et à plus long terme des élections présidentielles.

L'offre de soin sur le territoire français ne satisfait pas les habitants². Si le nombre de Médecins n'a jamais été aussi important, le nombre de Médecins Généralistes diminue d'année en année. **Le creux démographique devrait s'accroître jusqu'en 2040 selon la DREES.**

La DREES annonce³ cependant que le nombre de médecins généralistes augmentera progressivement à partir de 2025. L'installation des jeunes généralistes et leur répartition dans les territoires est donc un enjeu majeur pour l'accès aux soins. L'ISNAR-IMG est engagée au quotidien pour trouver des solutions pérennes et concrètes pour accompagner la baisse de la population de médecins généralistes par des actions efficaces, mais également une anticipation de l'augmentation prévue à partir de 2025.

Constatant la désertification de leurs territoires, nombre d'élus locaux peuvent se tourner vers par des solutions en apparence simples et efficaces basées sur une suppression de la liberté d'installation. Les auteurs de ces propositions ignorent souvent l'existence d'**études ayant évalué l'impact de ces mesures coercitives en Allemagne⁴, au Royaume-Uni ou au Canada, toutes montrant une inefficacité quant à leur impact, surtout sur le long terme.**

Les médecins ne sont pour l'instant pas assez nombreux pour répondre pleinement à la demande de soin. Cependant, des **solutions** existent pour inciter la nouvelle génération à s'installer durablement dans tous les territoires.

La formation est un temps de construction personnel et professionnel important, plusieurs études ayant montré l'importance des stages ambulatoires sur l'installation.

L'enquête menée l'année dernière cherchait quant à elle à étudier l'importance du SASPAS.

¹ <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dd17.pdf>

² Source DRESS Qualité et accès aux soins : que pensent les Français de leurs médecins ?

³ Rapport de la DREES mai 2017 - Déserts médicaux : comment les définir ? Comment les mesurer ?

⁴ [ONDPS – Les conditions d'installation des médecins de ville en France et dans cinq pays européens](#)



Des médecins pour demain

La formation des médecins généralistes ne se fait pas uniquement à l'Université. Après six ans d'études, les étudiants deviennent internes, et se forment dans des terrains de stage variés, notamment chez des généralistes. Depuis la Réforme du Troisième Cycle en 2017, les futurs généralistes doivent obligatoirement réaliser au moins deux stages de six mois en Médecine Générale ambulatoire : le premier au début de leur internat, et autre à la fin. En se basant sur des travaux de thèse, l'ISNAR-IMG a mené une enquête pour évaluer l'influence de la formation et notamment de certains stages ambulatoires sur l'installation des futurs généralistes.



Au vu de leur exercice professionnel, au cœur des bassins de vie, il paraît fondamental d'ouvrir la formation des futurs généralistes à l'ensemble des territoires.

La construction d'un projet professionnel peut être complexe et nécessite du temps, il est nécessaire d'accompagner les futurs généralistes dans ce cheminement, car les jeunes sont prêts à s'engager. Notre enquête le confirme car 82% des internes en cours de DES et des jeunes généralistes non thésés se disent prêts à s'installer en Médecine Générale ambulatoire.

L'installation est un moment charnière dans une carrière, certaines études ont pu identifier des freins comme la méconnaissance des aides à l'installation, la crainte des démarches administratives ou encore l'appréhension de la gestion d'un cabinet. Le passage à l'installation peut également passer par la formation et la découverte des exercices et des spécificités de la Médecine Générale ambulatoire pendant les stages réalisés au cours du DES.



Vers quel avenir se dirigent les jeunes généralistes ?

Un exercice en groupe

Les futurs généralistes délaissent l'exercice en solitaire : **95,5%** des internes en dernière année et diplômés non thésés plébiscitent un exercice regroupé via des projets en cabinet de groupe ou en MSP dans leurs projets d'installation.

Des projets variés dans tous les territoires

Projets d'installation des futurs généralistes



17%
en zone urbaine



63%
en zone semi-rurale



20%
en zone rurale

D'autre part, ces projets d'installation intéressent l'ensemble des territoires, avec un attrait marqué pour le **semi-rural à 63%**, sans pour autant que le **rural** ne soit oublié : près de **20%** des internes en dernière année et diplômés non thésés s'y projettent.

On note une nette prédominance pour le milieu semi-rural en ce qui concerne les projets d'installation, et plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce résultat : les internes ne connaissent pas forcément les zones rurales, ils ont construit un projet de vie dans leur ville de faculté pendant les six premières années... Il est donc nécessaire de leur faire découvrir les territoires et de les accompagner dans leur installation.



La formation, un levier pour l'installation ?

Les étudiants en médecine sont formés pendant six ans dans une faculté, située dans une zone urbaine, et réalisent des stages dans un Centre Hospitalier Universitaire la plupart du temps. Au cours de l'internat, ils sont amenés à aller se former dans différents territoires au travers notamment des stages ambulatoires. Ces stages ambulatoires sont une porte d'entrée dans la pratique ambulatoire (et le plus souvent libérale actuellement) pour une majorité d'entre eux.

Si de plus en plus d'étudiants de deuxième cycle peuvent réaliser le stage de Médecine Générale, censé être obligatoire depuis 2013, près d'un étudiant sur trois ne découvre la Médecine Générale ambulatoire qu'au bout de la 6ème année des études médicales⁵, lors de leur stage praticien niveau 1.

Ce constat nous amène à plaider pour le développement de l'accueil des étudiants de deuxième cycle et à continuer de s'engager pour que tous les étudiants puissent réaliser ce stage.

Le stage SASPAS quant à lui contribue à une réelle mise en autonomie face au patient dans un exercice ambulatoire mais également dans l'exercice libéral le plus souvent.



Il permet de construire un projet professionnel, en effet on note que 90% des internes en cours de DES qui ont réalisé un SASPAS projettent de s'installer.

Près d'un jeune généraliste sur trois installé a réalisé un SASPAS au cours de sa formation. **On peut aussi noter en miroir que plus de 2 généralistes sur 3 n'ayant pas réalisé de SASPAS ne se sont pas installés** au moment de l'enquête.

Globalement, on constate que les jeunes généralistes installés ont réalisé significativement plus de SASPAS que les jeunes généralistes non installés.

La réalisation d'un SASPAS participe activement à la construction de projet d'installation en Médecine Générale ambulatoire et s'accompagne concrètement de significativement plus d'installation.

Devenu obligatoire avec la Réforme du Troisième Cycle en 2017, ces résultats montrent que la formation des internes de Médecine Générale peut jouer un rôle majeur dans les questions d'accès aux soins.

⁵ Source : Communiqué de presse SNEMG

Des installations plus rapides



Notre enquête confirme donc que **la réalisation d'un SASPAS**, semble inciter les jeunes médecins à **s'installer plus rapidement**.

Près de 75% des jeunes généralistes installés dans les moins de 14 mois avaient réalisé au moins un SASPAS. De la même manière, on constate que plus de 75% des internes et jeunes diplômés non thésés qui ont réalisé au moins un SASPAS projettent de s'installer dans les 3 ans suivant la fin de leur DES.

On retrouve également une nette augmentation du taux de projet d'installation chez les internes ou jeunes diplômés non thésés qui ont réalisé au moins 3 stages ambulatoires, près de 90% d'entre eux envisageant de s'installer contre seulement 69% de ceux ayant réalisé un seul stage ambulatoire.

Cette tendance s'explique probablement par l'opportunité que donnent ces stages ambulatoires de **créer et perfectionner un projet professionnel et de commencer à construire un réseau de professionnels dans le territoire rencontré**.

On peut également l'expliquer par le fait que les jeunes et futurs généralistes s'installent dans des exercices et des zones qu'ils connaissent. Les leur faire découvrir est donc indispensable.

Des installations en terrain connu

Plus de la moitié des jeunes généralistes qui avaient réalisé un SASPAS en zone rurale s'y sont installés.

On constate une nette augmentation de la proportion d'installation en zone rurale en fonction du SASPAS réalisé dans une zone rurale, en effet on peut multiplier par 2 la proportion d'installation en zone rurale entre les généralistes n'ayant réalisé aucun SASPAS en zone rurale et ceux en ayant réalisé deux.

On peut tirer les mêmes constatations avec les installations en SASPAS en zone urbaine avec un

doublément du nombre d'installations en zone urbaine en fonction du SASPAS réalisé en zone urbaine.

Les caractéristiques géographiques de l'installation des jeunes généralistes sont donc corrélées au nombre de stages en ambulatoires réalisés dans une zone. Elles sont aussi influencées par la zone de réalisation du SASPAS.

Les stages ambulatoires et le SASPAS permettent aux futurs généralistes de découvrir les spécificités du territoire dans lequel ils sont formés. La Médecine Générale ambulatoire appréhendée lors de ces stages est différente de la formation souvent CHU-centrée. Pouvoir s'y confronter au cours de sa formation peut permettre de lever certaines appréhensions liées aux particularités de certains bassins de vie, on peut imaginer aussi que les stages permettent de découvrir certains territoires.

L'accès à un SASPAS dans l'ensemble des territoires est donc un levier pour accompagner les internes vers une installation effective dans les zones dans lesquelles ils auront appris à travailler.

Le déploiement des stages ambulatoires est donc à poursuivre, notamment pour ce qui concernent les stages en Santé de la Femme et en Santé de l'Enfant. Dans l'optique de découvrir ces spécificités au plus près des bassins de vie et de poursuivre l'augmentation de l'offre de stages ambulatoires en Santé de la Femme et en Santé de l'Enfant, les internes devraient pouvoir se former en partie chez des sages-femmes formées pour l'accueil des internes de Médecine Générale.

Leur recrutement sur l'ensemble des territoires doit se poursuivre. L'accueil d'un étudiant dans un territoire sera un véritable levier pour qu'il s'installe par la suite dans ce même territoire. Se former à la Médecine Générale ambulatoire permet de découvrir également les différentes professions de santé et leur mode d'exercice ambulatoire.

Un nombre important de MSU dans des territoires et des modes d'exercice variés est nécessaire pour maintenir la diversité des pratiques et des lieux d'installation dans le temps. Cette influence est d'autant plus importante qu'il convient pour demain de poursuivre les installations dans tous les types de territoires pour assurer un maillage territorial satisfaisant.



Quels sont les leviers pour favoriser les installations dans les territoires ?

Recrutement de MSU

Au vu des chiffres exposés précédemment, le recrutement des Maîtres de Stage des Universités doit donc pouvoir se poursuivre, pour l'accueil aussi bien en deuxième qu'en troisième cycle des études. Les étudiants doivent pouvoir découvrir l'exercice de la Médecine Générale dès le deuxième cycle, comme c'est le cas pour les autres spécialités.

Pour pouvoir se projeter et construire leur avenir professionnel, les étudiants doivent avoir la possibilité d'aller dans des terrains de stage qui leur permettent de se confronter à différentes zones d'exercice et à des différents modes de rémunération.

Dans notre enquête sur les souhaits d'installation en 2011, plus de deux internes sur trois déclaraient vouloir devenir Maître de Stage des Universités. Il faut donc, pour poursuivre l'augmentation de l'offre de soin ambulatoire, les accompagner et leur donner les moyens d'y parvenir.

L'enjeu est important pour permettre aux internes de s'ancrer et se projeter dans les territoires au travers de leurs stages en ambulatoire.

Accueil des étudiants en santé dans les stages ambulatoires

Si les résultats de l'enquête permettent d'asseoir la formation comme un levier déterminant de l'installation, celle-ci doit s'assortir de mesures d'accompagnement pour aboutir à la concrétisation d'un projet professionnel. Le seul recrutement de MSU ne sera pas une mesure suffisante pour permettre à tous les étudiants de découvrir l'ensemble des territoires au travers des stages ambulatoires.

Des logements tels que les hébergements territoriaux des étudiants en santé (HTES) ont vocation à accueillir des étudiants issus de différentes formations aux professions médicales et paramédicales dans le but de développer l'offre de stage dans les territoires, mais également de développer le travail en interprofessionnalité dès la formation.

Le plan "Ma Santé 2022" a proposé de nouvelles mesures pour promouvoir cet exercice en interprofessionnalité. À travers la mise en place des HTES dans les territoires, il sera l'occasion de découvrir cet exercice en interprofessionnalité dès la formation.

D'autre part, des indemnités d'hébergement et de transport sont proposées aux internes de Médecine Générale, afin de les aider à se loger et se déplacer au cours de leur stage. L'indemnité forfaitaire d'hébergement accordée aux internes en stage en zones sous-denses à 30km du CHU et de son domicile devrait être revalorisée. Ses critères d'accès vont être élargis avec une suppression de la condition de distance selon de récentes annonces de la Ministre des Solidarités et de la Santé.

L'indemnité de transport est, quant à elle, accessible aux internes en stage ambulatoire à plus de 15km de leur CHU et de leur domicile. Si l'existence de cette indemnité est souhaitable, son augmentation est nécessaire pour aider au développement de l'offre de stage ambulatoire attendu.

Il est important de rappeler que les stages peuvent être éloignés les uns des autres, entraînant des surcoûts non négligeables pour les internes.

Ces mesures d'aide au transport et à l'hébergements sont un premier pas en avant dans l'accompagnement logistique des étudiants en médecine. Cependant, les internes sont amenés à changer de lieu de stage tous les six mois, ce qui représente une vraie contrainte organisationnelle et financière. S'ils souhaitent découvrir différents territoires, il convient d'aider les internes à s'y rendre et s'y loger.

Nous avons pu l'expliquer précédemment, les internes sont en stage dans des Centres Hospitaliers, les territoires des stages ambulatoires peuvent ne pas être connus par les internes. Il semble donc intéressant de travailler à la promotion de certains territoires sous-dotés pour inciter les jeunes et futurs médecins à découvrir leurs richesses au travers de stages ambulatoires.

Certaines localités, tels que l'Aveyron ou le Cotentin, organisent dans cet objectif et avec succès, des week-ends de découverte de leur région, où le territoire est à l'honneur ainsi que la qualité de vie et le réseau de santé qu'il est possible d'y avoir. Ces weekends portent leurs fruits car ces territoires ont les plus hauts taux d'installation de leurs régions.

Pour mémoire, l'Aveyron était il y a encore une dizaine d'années l'une des zones les plus sous-dotées du territoire national. La politique d'attractivité locale mise en place via notamment le doublement des terrains de stages ambulatoires, la mise en place d'internats ruraux permettant l'accueil des étudiants, des événements d'accueil et d'implication des étudiants à la vie locale, et la présence d'un référent départemental dédié à l'accompagnement des jeunes professionnels, a été salvatrice pour l'offre de soins de la région. On y enregistre actuellement plus de nouvelles inscriptions à l'Ordre des Médecins que de départs en retraite.

Accompagnement à l'installation

On l'a vu dans le cadre de l'enquête sur les déterminants à l'installation menée par l'ANEMF, l'ISNAR-IMG, l'ISNI REAGJIR et l'Ordre National des Médecins mais également dans les résultats de notre enquête en 2019, les jeunes et futurs généralistes estiment qu'il existe des insuffisances dans le DES de Médecine Générale en ce qui concerne l'accompagnement à l'installation. Des enseignements à la gestion du cabinet ou encore aux démarches administratives à l'installation doivent être développés dans toutes les facultés.

Les démarches administratives peuvent présenter un réel frein lors de l'installation⁶ : elles sont souvent multiples et peuvent être floues pour les jeunes généralistes. La mise en place de guichet unique dans les territoires permettra d'identifier clairement un interlocuteur unique pour les accompagner jusqu'à la concrétisation de leur installation. Le développement des Portails d'Accompagnement des Professionnels de Santé (PAPS) montre des signes encourageants, et leur généralisation sera probablement un atout en termes de visibilité et de centralisation des informations nécessaires pour faciliter les installations.

Enfin et surtout, les professionnels de santé sont rarement les seuls à être absents d'un territoire donné. **La "désertification" est souvent le symptôme d'un désinvestissement plus global d'un territoire.** La présence de service public a été mise en avant par l'enquête sur les déterminants à l'installation citée précédemment.

⁶ [Enquête sur les déterminants à l'installation CNOM](#)



Bibliographie

- TRANTHIMY L. Déserts, hôpitaux : la santé s'est invitée dans le Grand Débat, même Edouard Philippe le reconnaît [Internet]. Le Quotidien du médecin. 2019 [cité 25 janv 2020].
- AFAQ, ESOMAR member. « L'organisation de l'État et des services publiques » - Traitement des données issues du grand débat national [Internet]. 2019 avr [cité 25 janv 2020] p. 187.
- Etude consommateur : Bien-être et santé, une priorité pour les Français [Internet]. [cité 25 janv 2020].
- CNOM. Atlas de la démographie médicale en France. 2018.
- DRESS. 10 000 médecins de plus depuis 2012. 2018 mai.
- DRESS. Déserts médicaux : comment les définir ? Comment les mesurer ? 05/17.
- DRESS. Les médecins d'ici à 2040 : une population plus jeune, plus féminisée et plus souvent salariée. DRESS; 2017 mai p. 6.
- Week-end Adrénaline Aveyron | Le site du Conseil départemental de l'Aveyron [Internet]. [cité 27 janv 2020].
- Les paradis de Cherbourg, le week-end découverte pour les internes en médecine le 24, 25 et 26 juin 2018 [Internet]. URML Normandie. 2018 [cité 27 janv 2020].
- ISNAR-IMG. Enquête nationale sur les souhaits d'exercice des internes de Médecine Générale. 2011 p. 30.
- CNOM - CJM. ETUDE SUR L'INSTALLATION DES JEUNES MÉDECINS. 2019 ; 27.
- CNOM - CJM, ANEMF, ISNAR-IMG, ISNI, Réagir, SNJMG. Dossier de presse : Enquête déterminants à l'installation. CNOM; 2019 avr.
- ISNAR-IMG. Livre Blanc de l'ISNAR-IMG - Février 2019.
- Brooks RG, Walsh M, Mardon RE, Lewis M, Clawson A. The roles of nature and nurture in the recruitment and retention of primary care physicians in rural areas: a review of the literature. Acad Med J Assoc Am Med Coll. août 2002;77(8):790-8.
- Mullan F, Chen C, Petterson S, Kolsky G, Spagnola M. The social mission of medical education: ranking the schools. Ann Intern Med. 15 juin 2010;152(12):804-11.
- Augros S. Les conditions de travail souhaitées par les futurs médecins généralistes: étude nationale descriptive réalisée auprès des internes de médecine générale du 2 juillet 2010 au 1er janvier 2011. 2011.
- SNEMG, CNGE. Communiqué de presse - Progression de l'offre des stages en médecine générale [Internet]. 2019 déc [cité 27 janv 2020].
- Poimboeuf J. Facteurs d'installation des médecins généralistes dans les déserts médicaux, une revue de la littérature. 12/15.
- La médecine généraliste n'a pas la cote chez les étudiants [Internet]. Europe 1. [cité 27 janv 2020].
- Augros S. Évaluation des aides à l'installation des jeunes médecins. 2019 sept.
- Arrêté du 21 avril 2017 relatif aux connaissances, aux compétences et aux maquettes de formation des diplômés d'études spécialisées et fixant la liste de ces diplômés et des options et formations spécialisées transversales du troisième cycle des études de médecine.
- SNEMG, CNGE. Maître de stage des universités et stages de médecine générale : Poursuite de la progression de l'offre. 05/16.
- SNEMG, CNGE. Communiqué de presse - Le nombre de MSU augmente, leur formation recule : un risque pour l'accès aux soins. 2019 04.
- Arrêté du 22 septembre 2004 fixant la liste et la réglementation des diplômés d'études spécialisées de médecine.
- SNEMG, CNGE. Communiqué de presse - Le ratio enseignant/étudiant en médecine générale en petite amélioration La filière universitaire de médecine générale doit être une priorité par les tutelles. 2019 nov.



ISNAR-IMG

**286 rue Vendôme 69003 LYON
04 78 60 01 47 | 06 73 07 53 00
| F. 09 57 34 13 68**

**Facebook - ISNAR-IMG
Twitter - @ISNARIMG**